

## Demande de dérogation au titre des espèces protégées – Juillet 2023

### FORMULAIRES CERFA

Ce document contient les formulaires suivants (éventuellement complétés par une page d'informations complémentaires sur papier libre):

Au titre de la flore :

- Cerfa n° 11 633\*02 relatif à la récolte, au transport, à l'utilisation, à la cession de spécimens d'espèces végétales protégées.  
Ce formulaire est complété par une suite sur papier libre.

Au titre de la faune :

- Cerfa n° 13 616\*01 relatif à **la capture ou l'enlèvement, la destruction, la perturbation intentionnelle** de spécimens d'espèces animales protégées.  
Ce formulaire est complété par le document complémentaire relatif à la capture suivie d'un relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées.
- Cerfa n° 11 629\*02 relatif au **transport** de spécimens d'espèces animales protégées.
- Cerfa n° 13 615\*01 relatif à **l'utilisation** des spécimens d'animaux ou de végétaux d'espèces protégées. Ce formulaire est complété par une suite sur papier libre.
- Cerfa n° 11 628\*02 relatif à **l'exposition** de spécimens d'animaux morts d'espèces protégées.

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA RECOLTE\*  L'UTILISATION\*  
 LE TRANSPORT\*  LA CESSION\*

**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° ..... Rue .....  
 Commune ..... Code postal .....

Nature des activités : .....

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1		Voir la note explicative jointe (point 5)
B2		Toutes espèces présentes ou susceptibles d'être présentes sur le territoire du PNE.
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \* : RECOLTE  , UTILISATION  , TRANSPORT  , CESSION  ;**  
 s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser l'activité générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Voir suite sur papier libre ci-après.

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION \* : RECOLTE  , UTILISATION  , TRANSPORT  , CESSION  ;**  
 s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser la période : .....

..... La présente autorisation est demandée pour une période de 5 années complètes (de 2023 à 2028 inclus).

ou la date : .....

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECOLTE**

**E1. QUELS SONT LES LIEUX DE RECOLTE**

Préciser les régions administratives : .....

les départements : .....

les cantons : .....

les communes : .....

## E2. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE RECOLTE

Préciser les techniques :

Récolte effectuée manuellement

Suite sur papier libre

## E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE LA RECOLTE \*

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : .....

Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

Ingénieurs, Chargés de mission, Techniciens, Agents techniques de l'environnement et autres agents du PNE. Toutes ces personnes disposent d'une formation adéquate

## F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT

### F1. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse :

N°

Rue

Commune

Code postal

Nature des activités : .....

Qualification : .....

### F2. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT \*

Durée prévue du transport : .....

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau

Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Précisez le type d'emballage, les conditions de température, etc. ;

Dans la très grande majorité des cas, le transport se fera via voiture ou camion mais un transport ponctuel par bateau est possible, notamment pour traverser certains lacs d'altitudes.

Suite sur papier libre

## G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Rapport annuel d'activités du Parc national des Ecrins

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Gap

le 13 Juin 2023

Votre signature

Le Directeur,

Ludovic SCHULTZ

Envoyer par mail

## Suite du formulaire n° 11 633\*02 (rubriques C. et F.) relatif à la demande de dérogation pour la récolte, l'utilisation, le transport et la cession de spécimens d'espèces végétales protégées

### C. Quelle est la finalité de l'opération ?

*Préciser l'activité générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale.*

Activités à but pédagogique ou scientifique: présentation ponctuelle possible de spécimens floristiques protégés.

Activités à but scientifique : inventaires et connaissance de la flore des Écrins.

Les données du Parc sont publiques et servent à alimenter les synthèses :

- locales (ex : Conservatoire Botanique National Alpin) ;
- régionales (ex : Pôle d'information flore et habitat) ;
- nationales (ex : Fédération des conservatoires botaniques nationaux).

Des cessions gratuites de certains prélèvements de végétaux protégés à des établissements de recherche peuvent avoir lieu ponctuellement, par exemple dans le cadre de partenariats.

### F. Quelles sont les conditions de réalisation du transport ?

Les éventuels transports de spécimens d'espèces végétales protégées seront principalement concentrés entre le territoire du Parc national des Écrins et les différentes Maison du Parc, le siège de l'établissement public ou encore les lieux de réalisation des éventuelles animations.

Gap, le 20/07/23

Le Directeur

Ludovic SCHULTZ

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : ... Parc National des Ecrins  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : ... M. Ludovic Schultz - Directeur  
 Adresse : N° ..... Rue ... Domaine de Charance  
 Commune ... Gap  
 Code postal ... 05000  
 Nature des activités : ... Protection, connaissance, sensibilisation et éducation à l'environnement  
 Qualification : ... Etablissement public d'Etat et espace naturel protégé situé entre les Hautes-Alpes et l'Isère

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1			Voir la note explicative jointe (point 5)
B2			Toutes espèces présentes ou susceptibles d'être présentes sur le territoire du PNE.
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Ces différentes opérations s'inscrivent dans le cadre des missions de protection et de connaissance qui incombent au Parc national des Ecrins.

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....  
 Universités et/ou Muséums (pour détermination, réalisation d'expositions...)

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....  
 Les animaux capturés avec relâcher différé sont notamment soignés dans des centres de soin spécialisés.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec épumette  Pièges  Préciser : Exemple: cages-pièges fixes

Autres moyens de capture  Préciser : Téléanesthésie notamment

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : Groupes électrogènes notamment

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : Exemple: repasse avifaune

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Exemple: marquage auriculaire pour les Bouquetins, pose de balises GPS adéquates selon l'espèce ciblée...

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : .....

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : Destruction de parties d'espèces protégées (trophée de bouquetin, etc...)

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : Chiens d'arrêt pour suivi de la repro. des galliformes, Chien créancé pour suivi Lézard ocellé.

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : Protocole de repasse pour le suivi des rapaces nocturnes

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : Ingénieurs, Chargés de mission, Techniciens et Agents techniques de l'environnement.

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : La présente autorisation est demandée pour une période de 5 années complètes (de 2023 à 2028 inclus) .....

ou la date : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Auvergne-Rhône-Alpes et Région Sud - Se référer à la note explicative - "Partie III : Limites spatio-temporelles .....

Départements : de la demande de dérogation" .....

Cantons : .....

Communes : .....

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

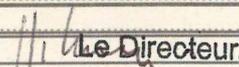
Rapport annuel d'activités du Parc national des Écrins

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Gap

le 13 juin 2023

Signature :  Le Directeur.

Envoyer par mail

Ludovic SCHULTZ

**Demande d'autorisation de capture  
suivie d'un relâcher immédiat sur place  
d'espèces animales protégées**

**RENSEIGNEMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT  
AU FORMULAIRE CERFA N° 13616.01 COMPLETE, DATE ET SIGNE**

**Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2014**

**CADRE DU DEPOT DE LA DEMANDE**

- Par un établissement public ayant une activité de recherche, pour la réalisation d'inventaires de populations d'espèces sauvages dans le cadre d'études scientifiques ;
- Pour la réalisation d'inventaires de populations d'espèces sauvages dans le cadre de l'évaluation préalable et du suivi des impacts sur la biodiversité de projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements ;
- Pour la réalisation d'inventaires de populations d'espèces sauvages dans le cadre de l'élaboration ou du suivi de plans, de schémas, de programmes ou d'autres documents de planification nécessitant l'acquisition de connaissances ou visant à la préservation du patrimoine naturel prévus par des dispositions du code de l'environnement ;

**PROTOCOLE**

Le bénéficiaire :

- est un établissement public ayant une activité de recherche, et le programme scientifique dans le cadre duquel sont pratiquées les opérations s'inscrit dans la stratégie de recherche de l'établissement et bénéficie d'un avis favorable de l'instance habilitée à se prononcer sur la validité des programmes de recherches au sein de cet établissement public (à annexer au dossier au besoin),
- procède à des inventaires de populations d'espèces sauvages dans le cadre de l'évaluation préalable et du suivi des impacts sur la biodiversité de projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements ; les protocoles d'inventaires sont établis par des personnes morales ou physiques dûment mandatées par les responsables des projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements, pour la réalisation de tels inventaires (à annexer au dossier au besoin),
- procède à des inventaires de populations d'espèces sauvages dans le cadre de l'élaboration ou du suivi de plans, de schémas, de programmes ou d'autres documents de planification nécessitant l'acquisition de connaissances ou visant à la préservation du patrimoine naturel prévus par des dispositions du code de l'environnement ; les protocoles d'inventaires sont établis par des personnes morales ou physiques dûment mandatées par l'autorité désignée par le code de l'environnement pour élaborer le plan, le schéma, le programme ou le document de planification considéré (à annexer au dossier au besoin).

Montrer que les opérations de capture sont strictement limitées à ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif recherché,

Si le bénéficiaire procède à des inventaires de populations d'espèces sauvages, montrer que le protocole d'inventaire permet de qualifier correctement le niveau des populations et l'importance de celles-ci au regard de l'état de conservation des espèces concernées en tenant compte de leur biologie et de leurs cycles biologiques.

## MODALITES

- Détailler les modes et moyens utilisés pour la capture, le marquage lorsque celui-ci est pratiqué et le relâcher :

Les méthodes mises en œuvre et les moyens utilisés dépendent des espèces ou des taxons concernés.....  
.....

- Evaluer la pression d'inventaire maximale en hommes/jours :
- Montrer que les captures sont réalisées selon des modalités et à l'aide de moyens n'occasionnant aucune blessure ni mutilation aux animaux capturés :
- Montrer que les périodes des opérations de capture, de marquage éventuel et de relâcher sur place n'entraînent pas de perturbation dans le cycle biologique des espèces concernées :

 Pour les oiseaux, le marquage devra être réalisé conformément aux prescriptions fixées en annexe de l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets pour certaines opérations pour lesquelles la capture est suivie d'un relâcher immédiat sur place.

 Pour les amphibiens, et afin de limiter la dissémination de chytridiomycose et d'autres maladies (ranaviroses), les prescriptions du **Protocole d'hygiène pour le contrôle des maladies des amphibiens dans la nature à destination des opérateurs de terrain<sup>1</sup>**, annexé au présent arrêté, seront scrupuleusement respectées.

## PERSONNES HABILITEES

Les personnes habilitées pour réaliser les opérations visées sont : Voir note explicative (Annexe 1 : Liste des agents du Parc national des Écrins bénéficiaires de la demande)

- .....
- .....
- .....
- .....

Justifier obligatoirement qu'elles ont bénéficié (titres universitaires, agréments ou habilitations administratifs...) d'une formation adaptée aux espèces concernées par les opérations.

## DUREE DE VALIDITE DEMANDEE POUR L'AUTORISATION

La présente autorisation est sollicitée pour une durée de 5 années complètes (de 2023 à 2028 inclus)

.....  
.....

## MISE A DISPOSITION DES DONNEES

Le bénéficiaire s'engage à :

- mettre ses données d'observation d'espèces à disposition de la DREAL dans les conditions définies par le système d'information sur la nature et les paysages, notamment en ce qui

<sup>1</sup> Miaud C., 2014 - Protocole d'hygiène pour le contrôle des maladies des amphibiens dans la nature à destination des opérateurs de terrain. Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Université de Savoie et Ecole Pratique des Hautes Etudes (eds), 7 p.

concerne les règles de dépôt, de formats de données et de fichiers applicables aux métadonnées et données élémentaires d'échange relatives aux occurrences d'observation d'espèces.

**Lorsque la dérogation est accordée pour une seule opération d'inventaire :**

- à adresser à la DREAL et à la DDT (DDPP), dans les trois mois après la fin de l'opération, un rapport sur la mise en oeuvre de la dérogation. Ce rapport comprendra :
- les dates et les lieux par commune des opérations ;
  - le nombre de spécimens capturés de chaque espèce, le sexe lorsque ce dernier est déterminable, les lieux de capture-relâcher et, s'il y a lieu, le mode de marquage utilisé;
  - le nombre d'animaux morts au cours des opérations;
  - le nombre d'animaux non visés dans la dérogation et néanmoins pris dans les matériels de capture au cours des opérations.

**Lorsque la dérogation a été accordée pour la réalisation de plusieurs opérations d'inventaires et pour une durée supérieure à un an :**

- à adresser à la DREAL et à la DDT (DDPP), chaque année avant le 31 mars un rapport sur la mise en oeuvre de la dérogation au cours de l'année précédente. Ce rapport précisera :
- le nombre d'opérations conduites au cours de l'année sous couvert de la dérogation,
  - les dates et les lieux par commune des opérations,
  - les espèces ou groupes d'espèces dont la présence a été identifiée,
  - pour les espèces qui sont réputées avoir de faibles effectifs dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations concernés, le nombre de spécimens capturés de chaque espèce, le sexe lorsque ce dernier est déterminable et, s'il y a lieu, le mode de marquage utilisé,
  - le nombre d'animaux morts au cours des opérations,
  - le nombre d'animaux non visés dans la dérogation et néanmoins pris dans les matériels de capture au cours des opérations.

à adresser à la DREAL et à la DDT (DDPP) chaque année le rapport d'activités de l'établissement.

**PRISE EN COMPTE D'AUTRES LÉGISLATIONS ET RÉGLEMENTATIONS**

L'attention du bénéficiaire est attirée sur le fait qu'une autorisation exceptionnelle délivrée au titre de l'art. L411-2 du Code de l'environnement ne dispense aucunement de l'obtention d'autres accords ou autorisations par ailleurs nécessaires pour la réalisation de l'opération visée et notamment du respect des autres dispositions législatives et réglementaires susceptibles d'être applicables sur les espaces protégés du territoire d'étude (exemple : règlement en vigueur sur le territoire d'une réserve naturelle....).

Gap, le 20/07/23

Le Directeur,  
Ludovic SCHULTZ



N° 11 629\*02

## DEMANDE DE DÉROGATION POUR LE TRANSPORT DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	<input type="text"/>
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	<input type="text" value="Parc National des Ecrins"/>
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	<input type="text" value="M. Ludovic Schultz - Directeur"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Rue <input type="text" value="Domaine de Charance"/>
Commune <input type="text" value="Gap"/>	Code postal <input type="text" value="05000"/>
Nature des activités :	<input type="text" value="Protection, connaissance, sensibilisation et éducation à l'environnement"/>
Qualification :	<input type="text" value="Etablissement public d'Etat et espace naturel protégé situé entre les Hautes-Alpes et l'Isère"/>

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2),(3)
B1 <input type="text"/>	<input type="text"/>	Voir la note explicative jointe (point 5)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
B2 <input type="text"/>	<input type="text"/>	Toutes espèces présentes ou susceptibles	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
B3 <input type="text"/>	<input type="text"/>	d'être présentes sur le territoire du PNE.	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
B4 <input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
B5 <input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens  
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...  
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU TRANSPORT	
Préciser les motifs du transport :	<input type="text" value="Analyses vétérinaires, analyses génétiques, soins d'animaux blessés ou immatures, transport en vue de détermination etc..."/>
Suite sur papier libre	

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *	
D1. QUEL EST LE LIEU DE DÉPART	
Nom et Prénom :	<input type="text"/>
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	<input type="text" value="Agents du Parc national des Ecrins"/>
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	<input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Rue <input type="text"/>
Commune <input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>
Elevage d'agrément <input type="checkbox"/>	
Etablissement : d'élevage <input type="checkbox"/>	de présentation au public <input type="checkbox"/>
	de transit et de vente <input type="checkbox"/>
Autorisation préfectorale de détention <input type="checkbox"/>	d'ouverture <input type="checkbox"/>
	en date du : <input type="text"/>
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :	
Nom et Prénoms :	<input type="text"/>



**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **L'UTILISATION \***  
 **LA MISE EN VENTE, LA VENTE OU L'ACHAT \***  
**DE SPÉCIMENS D'ANIMAUX OU DE VÉGÉTAUX D'ESPÈCES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Parc National des Ecrins

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Ludovic Schultz - Directeur

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Rue : Domaine de Charance

Commune : Gap

Code postal : 05000

Nature des activités : \_\_\_\_\_  
 Protection, connaissance, sensibilisation et éducation à l'environnement

Qualification : Etablissement public d'Etat et espace naturel protégé situé entre les Hautes-Alpes et l'Isère

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

	Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
B1			Voir la note explicative jointe (point 5)
B2			Toutes espèces présentes ou susceptibles d'être présentes sur le territoire du PNE.
B3			
B4			
B5			

- (1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la nature des spécimens (animaux ou végétaux vivants ou morts, parties ou produits)

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Voir suite (sur papier libre) au présent formulaire  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Suite sur papier libre





## Suite du formulaire N° 13 615\*01 (rubriques C. et D2.) relatif à l'utilisation de spécimens d'animaux ou de végétaux d'espèces protégées

### C. Quelle est la finalité de l'opération ?

*Préciser l'activité générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale.*

Les Parc national des Ecrins est amené à utiliser des spécimens d'espèces protégées dans le cadre des missions qui lui sont confiées :

- à des fins pédagogiques (mission d'éducation et de sensibilisation à l'environnement) ;
- à des fins scientifiques (missions de protection et de connaissance).

### D. S'il s'agit d'une utilisation

#### D2. Quelle est précisément l'utilisation envisagée ?

##### Missions pédagogiques :

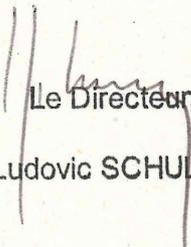
Présentations ponctuelles, lors d'animations par exemple, de spécimens végétaux ou de parties d'espèces animales protégées telles que les os, les pattes, les œufs, les mues, les cornes etc...

##### Missions scientifiques :

Utilisation en vue d'améliorer la connaissance du Parc national des Ecrins dans le cadre d'études scientifiques par exemple.

*Se référer également au point IV de la note explicative.*

Gap, le 20/07/23

  
Le Directeur,

Ludovic SCHULTZ

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA NATURALISATION \***  
 **L'EXPOSITION \***  
**DE SPÉCIMENS D'ANIMAUX MORTS D'ESPÈCES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Parc National des Ecrins

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Ludovic Schultz - Directeur

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Rue Domaine de Charance

Commune Gap

Code postal 05000

Nature des activités : Protection, connaissance, sensibilisation et éducation à l'environnement

Qualification : Etablissement public d'Etat et espace naturel protégé situé entre les Hautes-Alpes et l'Isère

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

	Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)	Origine (3)
B1			Voir la note explicative	
B2			jointe (point 5 notamment)	
B3			Toutes espèces présentes ou	
B4			susceptibles d'être présentes	
B5			sur le territoire du PNE.	
B6				
B7				
B8				

- (1) nombre de spécimens
- (2) préciser la nature des spécimens : animal entier ou partie (préciser laquelle)
- (3) provenance du spécimen : pour la demande de naturalisation = lieu de découverte, date, circonstances, causes de la mort ; pour l'exposition = référence de l'autorisation de naturalisation ou date d'entrée en collection.

**C. S'IL S'AGIT D'UNE NATURALISATION**

**C1. PRÉCISEZ QUI EST CHARGÉ DE LA NATURALISATION**

Indiquer le nom ou la dénomination du taxidermiste : \_\_\_\_\_

Sa forme juridique : \_\_\_\_\_

Son adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Son numéro d'inscription au registre des métiers : \_\_\_\_\_  
 au registre du commerce : \_\_\_\_\_

Sa qualification (\*) d'artisan  de maître artisan

Le taxidermiste soussigné s'engage à tenir un registre d'entrée et de sortie des spécimens qu'il traite et à laisser libre accès à ses installations professionnelles aux agents mentionnés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement.  
Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature du taxidermiste \_\_\_\_\_

## C2. PRÉCISEZ QUEL EST LE LIEU DE CONSERVATION DU SPÉCIMEN NATURALISÉ

Indiquer le nom ou la dénomination du lieu de conservation : \_\_\_\_\_  
Sa forme juridique : \_\_\_\_\_  
Son adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

## C3. PRÉCISEZ S'IL Y A UN TRANSPORT A L'OCCASION DE LA NATURALISATION

De \_\_\_\_\_ A. \_\_\_\_\_  
(lieu de stockage du spécimen à naturaliser) (lieu de conservation du spécimen à naturaliser)  
Via l'atelier de taxidermie désigné ci-après : \_\_\_\_\_  
Nom ou dénomination : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

## D. S'IL S'AGIT D'UNE EXPOSITION \*

### D1. PRÉCISEZ LA NATURE DE L'EXPOSITION\*

Exposition à titre (\*) gratuit  onéreux   
Existence d'une collection déjà autorisée : oui  non   
Si oui précisez :  
- le numéro et la date de l'autorisation d'exposition de la collection \_\_\_\_\_  
- la date d'expiration de l'autorisation d'exposition de la collection \_\_\_\_\_

### D2. PRÉCISEZ S'IL S'AGIT D'UNE EXPOSITION SUR LE LIEU DE CONSERVATION DU SPÉCIMEN NATURALISÉ

Le but de l'exposition : Tous types d'expositions temporaires ou permanentes, dans le cadre des missions du Parc national des Écrins \_\_\_\_\_  
La durée de l'exposition (dates) : La présente autorisation est demandée pour une période de 5 années complètes (de 2023 à 2028 inclus) \_\_\_\_\_  
La thématique de l'exposition en joignant un plan et une notice explicative : \_\_\_\_\_  
Les modalités de présentation des spécimens en précisant pour chaque spécimen ou groupe de spécimens l'utilisation qui en est faite et le contexte dans lequel il est utilisé. Dans la mesure du possible, des schémas, photos ou autres formes d'illustration doivent être joints à la demande : \_\_\_\_\_

Suite sur papier libre

### D3. PRÉCISEZ S'IL S'AGIT D'UN TRANSPORT ET D'UNE EXPOSITION EN DEHORS DU LIEU DE CONSERVATION DU SPÉCIMEN NATURALISÉ

Le nom ou la dénomination du lieu d'exposition : \_\_\_\_\_  
Sa forme juridique : \_\_\_\_\_  
Son adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Le but de l'exposition : \_\_\_\_\_  
La durée de l'exposition (dates) : \_\_\_\_\_  
La thématique de l'exposition en joignant un plan et une notice explicative : \_\_\_\_\_  
Les modalités de présentation des spécimens en précisant pour chaque spécimen ou groupe de spécimens l'utilisation qui en est faite et le contexte dans lequel il est utilisé. Dans la mesure du possible, des schémas, photos ou autres formes d'illustration doivent être joints à la demande : \_\_\_\_\_

Suite sur papier libre

Vous vous engagez à ne pas céder les spécimens pour lesquels vous bénéficiez d'une dérogation pour la naturalisation et l'exposition et à permettre aux agents visés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement, le libre contrôle des spécimens et de leur lieu de conservation ou d'exposition.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Gap  
le ..... 13 juin 2023  
Votre signature \_\_\_\_\_ **Le Directeur,**

Envoyer par mail

Ludovic SCHULTZ